

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Compte rendu N° 25

Séance du 12 février 2025 à 19 Heures

L'an deux mille vingt-cinq, le douze du mois de février, à dix-neuf heures, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Montaigut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 6 février 2025

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU – René POUILLE – Claudette CHAMPOMMIER – Jean-Jacques BEAUMONT – Martine CONSTANT – Emilie BOUSCAVERT.

Absents Excusés : Éliane VIALON, Christelle CHAMPOMMIER.

Procurations : néant

Secrétaire de séance : Monsieur René POUILLE

Le compte rendu numéro 24 est approuvé par 6 voix.

ORDRE DU JOUR

1/ Voyage à Paris.

Une date a été programmée pour 2025 :

*Jeudi 24 avril.

La visite de l'Assemblée Nationale est envisagée le matin et le Senat l'après-midi.

La société Thermévasion voyages (03) a remis une proposition pour un montant total HT de 2 263.64 € soit 2 490.00 € TTC.

La participation par personne adulte est fixée à 40 €.

Après en avoir délibéré, le CCAS décide à l'unanimité :

- De valider les conditions ci-dessus référencées.
- D'autoriser le Président à signer le devis de transport.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025.

Délibération

2 / Avance remboursable.

Monsieur le Président informe le CCAS du détail de la sollicitation de Madame Christiane MOULIER.

A l'appréciation des documents fournis, le CCAS peut contribuer au soutien financier de Madame Christiane MOULIER résidente de la commune.

Un échéancier des versements et des remboursements doit être établi.

Les membres du CCAS, à l'unanimité :

- Accordent un prêt de 1 000 € sous forme d'avance remboursable.
- Autorisent Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement le cas échéant en deux échéances (le solde au vote du budget).
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2025.

Délibération

QUESTIONS DIVERSES

- * Pays de Saint-Eloy : analyse des besoins sociaux.
- *Pays de Saint-Eloy : lutte contre l'habitat indigne.
- *Collège Jeanne d'Arc : subvention projet scolaire.
- *Conseil Départemental : renouvellement MDPH.